

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71078
Objet

Subvention exception-
nelle à l'A.S. du Lycée.

DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

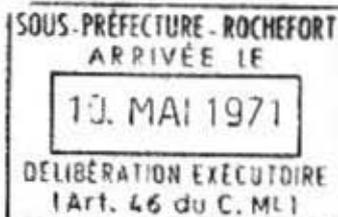
DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze

le trente avril

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M^e DUFOUR

Étaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL, BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M^e DUFOUR
DELAIR par M. MONTRON
Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUTET.

de LIPKOWSKI, Maire
DOIREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

La Commission de la Jeunesse et des Sports, réunie le 15 avril 1971, a proposé d'attribuer à l'Association sportive du Lycée d'Etat Mixte, une subvention exceptionnelle de 1 000 F pour permettre à cette Association d'aller disputer à NIMES (du 31 mars au 3 avril), la finale du Championnat de France de Volley-Ball.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée,

Vu les propositions de la Commission de la Jeunesse et des Sports,

DECIDE :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 1 000 F (mille francs) à l'Association sportive du Lycée pour lui permettre de supporter une partie de ses frais de déplacement à NIMES pour la Finale du Championnat de France de Volley-Ball (31 mars - 3 avril 1971).
- d'imputer la dépense correspondante sur le chapitre 945 article 657 "Crédit Réserve" du Budget Primitif 1971.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

